

# Ces dates qui ont fait Le Modèle Social Français

## Période révolutionnaire et napoléonienne (1789-1815)

**1789 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.**

Affirmation des droits universels (liberté, égalité), fondement du modèle républicain et du futur modèle social.

**1791 : Constitution et Loi Le Chapelier.**

Introduction d'une monarchie constitutionnelle et abolition des corporations, marquant l'émergence de la liberté économique.

**1793 : Suffrage universel masculin (non appliqué).**

Première tentative de démocratie directe, marquant un tournant vers une participation élargie des citoyens.

**1800 : Création des préfets.**

Centralisation administrative, garantissant une meilleure gestion des territoires par l'État.

**1804 : Code civil.**

Uniformisation du droit civil, garantissant l'égalité devant la loi et posant les bases des droits sociaux.

## Monarchie constitutionnelle et Seconde République (1815-1852)

**1830 : Charte constitutionnelle.**

Monarchie limitée, mais avec un élargissement progressif des droits des citoyens.

**1833 : Loi Guizot sur l'instruction primaire.**

Premiers pas vers l'instruction obligatoire, renforçant le rôle éducatif de l'État.

**1848 : Instauration du suffrage universel masculin.**

Extension des droits civiques, une étape clé pour la démocratie et l'inclusion sociale.

## Second Empire et début de la IIIe République (1852-1900)

**1864 : Loi sur le droit de grève.**

Recul de l'État dans la régulation sociale, reconnaissance d'un droit essentiel pour les travailleurs.

**1881-1882 : Lois Jules Ferry sur l'école laïque et obligatoire.**

L'État devient l'instigateur de l'instruction publique, ancrant les valeurs républicaines.

**1884 : Loi Waldeck-Rousseau autorisant les syndicats.**

Un droit fondamental pour l'organisation des travailleurs et la négociation collective.

**1889 : Loi sur la nationalité (droit du sol).**

Définit les bases de l'identité nationale et de l'intégration républicaine.

**1893 : Loi sur l'assistance médicale gratuite.**

Première étape de l'État-providence, garantissant un accès aux soins pour les plus démunis.

**1898 : Loi sur les accidents du travail.**

Responsabilité sans faute de l'employeur, protection accrue des travailleurs.

## Début du XXe siècle (1900-1945)

**1901 : Loi sur les associations.**

Renforcement de la société civile avec la liberté d'association.

**1905 : Loi de séparation des Églises et de l'État.**

Établissement de la laïcité, neutralité de l'État face aux religions.

**1910 : Loi sur les retraites ouvrières et paysannes.**

Premier système de retraite obligatoire, début de la sécurité sociale.

**1928-1930 : Lois sur les assurances sociales.**

Extension des droits à la protection sociale, incluant la santé et la prévoyance.

**1936 : Accords de Matignon.**

Introduction des congés payés et de la semaine de 40 heures, améliorant les conditions de travail.

## Construction de l'État-providence (1945-1980)

**1945 : Création de la Sécurité sociale.**

Naissance de l'État-providence, assurant une couverture universelle en matière de santé, de vieillesse et de chômage.

**1946 : Plan Monnet.**

Début de la planification économique, renforçant l'État dans la gestion de l'économie.

**1950 : Instauration du SMIG (devenu SMIC en 1970).**

Protection des salaires, garantissant un revenu minimum pour tous les travailleurs.

**1956 : Instauration du minimum vieillesse.**

Protection des personnes âgées sans ressources, extension des droits sociaux.

**1974 : Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans.**

Renforcement de la solidarité sociale, en faveur des travailleurs âgés.

## Décentralisation et élargissement des droits sociaux (1980-2000)

**1982 : Lois de décentralisation.**

Redistribution des pouvoirs de l'État vers les collectivités locales, réorganisation de la gouvernance territoriale.

**1988 : Création du RMI (Revenu Minimum d'Insertion).**

Filet de sécurité pour les plus démunis, renforçant la solidarité nationale.

**1998-2000 : Réduction du temps de travail (35 heures).**

Avancée majeure pour les conditions de travail et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

## Réformes et adaptation aux défis contemporains (2000-2020)

**2009 : Transformation du RMI en RSA (Revenu de Solidarité Active).**

Système de revenu minimum modernisé, offrant un soutien aux personnes en difficulté tout en encourageant l'activité professionnelle.

**2018-2020 : Réformes des retraites et de l'assurance chômage.**

Modernisation du système social pour s'adapter aux défis économiques, tout en suscitant de vifs débats sur l'avenir du modèle social français.

**2020 : Crise sanitaire de la COVID-19.**

Renforcement des aides sociales et du système de santé pour répondre à la crise, mettant en lumière la résilience de l'État-providence.